

DISCOURS COMMERCIAL ET ÉCONOMIE POLITIQUE EN FRANCE AU XVIII^e SIÈCLE : L'ÉCHEC D'UNE SYNTHÈSE

1. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

Discours commercial et économie politique passent généralement, surtout quand on parle du XVIII^e siècle, pour antinomiques. Le quatrième livre de la *Richesse des nations* d'Adam Smith est une des sources de ce jugement pour le moins péremptoire. Le caractère fruste de beaucoup de textes que l'on associe au courant commercial de la littérature économique en est une autre. Le statut théorique du discours commercial paraît douteux et continue à être chargé de connotations mercantiles.

La réalité, telle que nous pouvons la reconstruire, est plus complexe. La polémique, la réflexion, les débordements d'un savoir empirique toujours accru se mêlent dans l'étonnante multiplicité des œuvres contemporaines. Et ce mélange, très curieusement, n'a guère été étudié en tant que tel. Or rien ne devrait être plus tentant que de mettre à nu les structures équivalentes, contradictoires et hiérarchiques qui, au cours d'une période qui fera époque dans la pensée économique, constituent le système de références, la dimension « dialoguale » de la production littéraire ¹.

Les observations qui suivent abordent cette problématique par un biais qui risque de paraître encore plus inhabituel. Elles s'interrogent sur la

1. Cette problématique a été développée par Hans Robert JAUB, *Literaturgeschichte als Provokation*, Francfort, Suhrkamp, 1979⁶, p. 144 et sqq.

place de la littérature commerciale, au sens très technique du terme, dans ce vaste concert. D'ailleurs fut-elle réellement technique ? Quels furent la nature et le rôle de ce savoir sans cesse grandissant, qui concernait entre autre la géographie du négoce, la comptabilité et les changes ? Que signifie le fait qu'il soit écrit et imprimé ? Questions au demeurant assez banales, mais qui mettront en cause au moins la surprenante asymétrie qui caractérise leur traitement par les historiens des idées économiques comparé à celui qu'ils ont accordé aux *treatises of husbandry*, et aux « Bons Ménagers »². Méthodologiquement, le problème est de toute évidence plus vaste et plus difficile à résoudre. Miser sur l'étude d'un *genre*, n'est-ce pas une stratégie pour briser la tyrannie du diachronique³ ?

2. LA PÉRIODE - LE MOUVEMENT DE PRODUCTION DE MANUELS À L'USAGE DES MARCHANDS

La production de manuels commerciaux allant de l'arithmétique pratique à l'encyclopédie commerciale en passant par l'introduction à la comptabilité à partie double présente en France un *profil diachronique* très prononcé⁴.

Dans la longue durée, on distingue entre le XVII^e et le XVIII^e siècle deux cycles très marqués auxquels vient s'ajouter le « cycle métrique », engendré plus ou moins artificiellement sous la Révolution française par les tables de conversion des mesures. Le premier mérite l'appellation de *cycle Colbert*. Malgré une longue période d'hésitation, il entraîne une importante production étrangère en langue française. Le second naît à un moment de dépression de la librairie en général et culmine au temps d'une controverse que la production étrangère a, à première vue, plus de mal à suivre qu'à prolonger⁵.

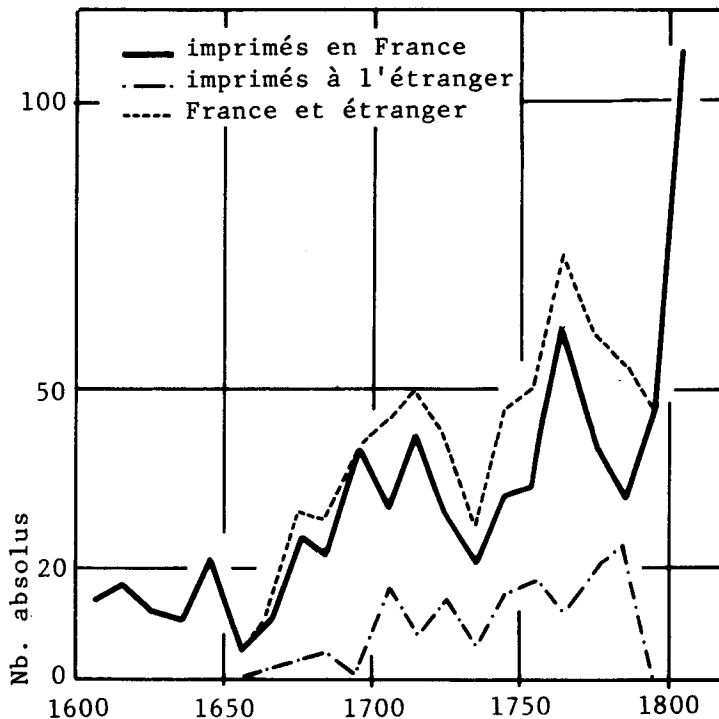
2. Cf., par exemple, le travail récent de Keith TRIBE, *Land, Labour and Economic Discourse*, Londres, Routledge & Kegan Paul, 1978.

3. Cf. surtout Siegfried KRACAUER, « Time and History », in *Zeugnisse - Theodor W. Adorno zum 60. Geburtstag*, Francfort, Suhrkamp, 1963, p. 53 ; H.-R. JAUB, *op. cit. supra* n. 1, p. 194-195 ; Reinhart KOSELLECK, *Vergangene Zukunft. Zur Semantik geschichtlicher Zeiten*, Francfort, Suhrkamp, 1979.

4. Les données statistiques sont fournies par l'enquête actuelle Hoock-Koselleck-Jeannin sur les « Manuels à l'usage des marchands, 1470-1820 », menée à l'Université de Bielefeld (R.F.A.) et au Centre de recherches historiques de l'E.H.E.S.S.-Paris.

5. Cf. Robert ESTIVALS, *et al.*, *La Statistique bibliographique de la France sous la Monarchie au XVIII^e siècle*, Paris/La Haye, Mouton, 1965 (« Livres et sociétés », II), p. 383 et sqq.

Manuels en langue française



Les deux cycles s'épaulent manifestement, malgré la profonde crise des années 1730. Une analyse de la carrière de quelques textes confirme cette impression, que suggère — encore une fois — le mouvement de la production étrangère, plus routinière et plus réticente aux emballements du moment. Les *livres-outils* lancés sous Colbert se conforment dans le mouvement de leurs rééditions au trend ascendant de la période 1650-1790⁶. Il est même parfois dépassé, par exemple dans le cas de l'œuvre des Barrême, dont le nom finit par se confondre avec le type de comptes faits qu'ils proposent depuis 1669

6. Pour une analyse détaillée de la carrière de quelques-uns de ces textes, cf. Jochen HOOCK, « Lectures marchandes : de l'utilisation pratique à la consommation littéraire », in Günter BERGER, ed., *Zur Geschichte von Buch und Leser im Frankreich des Ancien Régime. Beiträge zu einer empirischen Rezeptionsforschung*, Rheinfelden, Schäuble, 1986, p. 191 et sqq.

au public⁷. Plus du tiers des textes que nous avons recensés connaissent une carrière et une durée semblables. Ils forment le socle de la production du XVIII^e siècle, que la production étrangère tente dès 1705-1710 de capter⁸. La longévité est également l'une des caractéristiques de l'œuvre de Jacques Savary, dont *le Parfait négociant* (1675) tranchait sur tous les manuels publiés auparavant. Dix-huit éditions se succèdent de 1675 à 1800 à Paris. Une dizaine d'autres paraissaient pendant la même période à Genève, Amsterdam et Lyon⁹.

Mais d'autres textes s'écartent de ce modèle en se situant, avec un succès attesté, au creux de l'offre générale. C'est le cas des trois in-folio du *Dictionnaire universel du commerce* de Jacques Savary des Bruslons¹⁰. C'est vrai aussi pour les ouvrages traitant des marchandises ou des drogues, de la géographie et de l'histoire du commerce¹¹.

Le deuxième cycle, celui du XVIII^e siècle, débute donc, si on tient compte de la nature des textes, sur une constellation complexe et, par certains de ses côtés, contradictoire.

3. L'ÉLARGISSEMENT DISCURSIF

En une seule phrase on peut tenter de caractériser cette situation par le glissement d'un type de texte qui énonce les *règles* d'un métier à un autre qui en décrit les *conditions* d'exercice.

7. Leur succès, soutenu longtemps par un enseignement qui, en 1690, se tient dans la maison des Barrême au bout du Pont-Neuf et dans une « Chambre d'instruction » au milieu de la rue aux Ours, ne se démentira à aucun moment tout au long du XVIII^e siècle. Au cours d'une période aussi difficile que la première décennie du XVIII^e siècle, on voit paraître bon an mal an un ou plusieurs nouveaux Barrêmes. Après 1720, quand le fils et le gendre de Bertrand-François, qui meurt en 1703, se retirèrent des affaires pour vivre de leurs rentes, l'entreprise continua à fonctionner, insensible à toutes les crises de la librairie.

8. La production étrangère gardera dans ce domaine une certaine avance technique sur la production française pour la comptabilité et le change. Pour une excellente vue d'ensemble, cf. Raymond DE ROOVER, Ernest STEVELINCK, eds, *La Comptabilité à travers les âges*, Bruxelles, Bibliothèque royale Albert 1^{er}, 1970, *passim*.

9. Pour la liste complète des éditions, cf. J. HOOCK, « Pratiques marchandes et catégories de l'échange. À propos des formes de représentation de l'économie commerciale en France aux XVII^e et XVIII^e siècles », in Francesco FAGIANI, Gabriella VALERA, eds, *Categorie del Reale e Storiografia. Aspetti di continuità e trasformazione nell'Europa moderna*, Milano, Franco Angeli, 1986, p. 266.

10. Cf. aussi Jean-Claude PERROT, « Les dictionnaires de commerce au XVIII^e siècle », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1, 1981, p. 36 et sqq.

11. Par exemple les travaux du sieur Pomet, de Daniel Huet et d'autres, dont le *Dictionnaire des Savary* avoue être fortement tributaire (*Dictionnaire universel de Commerce...*, Paris, Jacques Estienne, 1723, vol. 1, Préface historique).

Ce glissement ne date pas du moment où la parution des grandes encyclopédies commerciales le rendent évident¹². Samuel Ricard se montre déjà très sensible à ce changement quand il donne en 1700 à son *Traité général du commerce* un sous-titre qui rappelle qu'il a été composé à partir de divers auteurs *tant anciens que modernes*. Dans sa préface, les principes de composition du traité font l'objet d'un véritable exposé de motifs :

« Je n'ay point cherché la politesse dans ma composition & dans mon stile, j'ay creu qu'il devoit être naturel pour écrire les matières que j'ay traitées, je me suis proposé seulement de me rendre intelligible & utile, ne m'étant pas attaché à une grande exactitude de langage, je parle en Marchand, naïvement selon que j'ay veu & pratiqué, où selon que j'ay appris par de bons témoignages... »¹³.

Le fait de « parler en marchand » demande désormais apparemment une justification et la preuve de l'utilité du *Traité* fait appel à des références pour le moins inhabituelles : plus ample et plus exact que les précédents, l'ouvrage servira aux marchands, « qui ne se piquent pas d'avoir beaucoup de livres [...] comme d'une Bibliothèque (*sic*) entière... »¹⁴.

L'essentiel tient ici sans doute à cette observation : soumettre certaines matières à l'écriture (« écrire les matières que j'ay traitées ») concerne tout à la fois les formes de représentation *et* de réception des faits (« plus amples et exacts »), dont il faut parler, tout en modifiant le caractère instrumental d'un type d'ouvrage, que Samuel Ricard fit justement passer du manuel au *traité général*¹⁵. Un changement qui est d'autant plus significatif que le *Traité* de Ricard paraît à Amsterdam et reflète sans nul doute une observation attentive du marché du livre commercial !

De fait, Ricard s'adaptait également à un mouvement beaucoup plus vaste mais pas toujours facile à cerner. En France, le « phénomène Savary » a joué un très grand rôle¹⁶. *Le Parfait négociant* (1675) de

12. Pour les antécédents anglais et italiens, cf. J. HOOCK, *op. cit. supra* n. 9, p. 268 et sqq.

13. Samuel RICARD, *Traité général de commerce...*, Amsterdam, chez Paul Marret, 1700, Préface.

14. *Ibid.*

15. Le *Traité* de Ricard, qui continuera à être publié jusqu'à la fin du siècle, prolonge le succès du manuel de Le Moine de l'Épine sur le commerce d'Amsterdam. Cf. pour ce dernier l'étude bibliographique de Lucas JANSEN, *De Koophandel van Amsterdam*, Amsterdam, Nieuwe Uitgevers-Maatschappij, 1946.

16. Jean MEUVRET, « Manuels et traités à l'usage des négociants aux premières époques de l'âge moderne », in *Études d'histoire économique*, Paris, Armand Colin, 1971, p. 231 et sqq.

Savary père fut un modèle dans lequel le renseignement technique était complété par un récit des choses vues et l'amorce d'une réflexion sur certaines constantes dans le perpétuel changement des conditions d'action¹⁷. Le fait, qu'il ait été bien reçu, a accéléré selon toute vraisemblance l'adoption d'un nouveau mode de lecture dans l'élite, en réalité encore bien mince, des marchands-bourgeois qui voulaient bien se reconnaître dans *le Parfait négociant*¹⁸. Mais plus important encore fut la vaste « mise en écriture » qui avait débuté presque un siècle auparavant avec les premières ordonnances à caractère « mercantiliste », dont le caractère normatif a souvent fait oublier la dimension factuelle et surtout sémiologique¹⁹. Dans la deuxième moitié du XVII^e siècle, ce phénomène s'amplifie, au point de prendre l'allure d'un raz de marée ; il glisse surtout vers la description technique qui s'associe, sous Pontchartrain, aux premiers balbutiements de la statistique industrielle²⁰. Jacques Savary père restait pour beaucoup le contemporain de la phase normative de ce glissement ; ses deux fils et leur *Dictionnaire* (1723) répondent à sa phase technique et statistique.

La longue « préface historique », que Philémon-Louis Savary, chanoine de l'Église royale de Saint-Maur-des-Fossés, a donné à la première édition, retrace très bien les changements qui surviennent pendant la longue période de préparation de l'ouvrage que son frère Jacques Savary des Bruslons, alors inspecteur général des manufactures et de la douane de Paris, avait conçu une bonne trentaine d'années plus tôt²¹. Le premier pas fut l'établissement d'une simple nomenclature commerciale, qui prit vite l'allure d'un petit manuel.

« Excité ensuite par l'utilité qu'il en retiroit presque à chaque moment, il se fit une espèce de Bibliothèque de tous les Livres de Commerce imprimez en France & dans les Pays étrangers qu'il pût ramasser, & qui lui fournirent

17. Savary lui-même dit avoir « cherché une méthode dont la suite heureuse et naturelle pust rendre l'Ouvrage plus agréable & entrer plus aisément dans l'esprit & la mémoire de jeunes gens... », cf. *Le Parfait négociant*..., Paris, 1679, vol. I, p. 2-3 et J. HOOCK, *op. cit. supra* n. 6, p. 197 et sqq.

18. L'impact est souligné par Pierre GOUBERT, « Types de marchands amiénois au début du XVII^e siècle », in *Clio parmi les hommes*, Paris/La Haye, E.H.E.S.S./Mouton, 1976, p. 97 et sqq. Cf. aussi mon article « Structure de l'échange et mentalités marchandes. Les marchands de Rouen, 1650-1750 », *Studies on Voltaire and the Eighteenth Century*, 217, 1983, p. 27 et sqq.

19. Nous pensons ici non seulement aux grandes ordonnances, par exemple celle sur le commerce de 1673, à laquelle Jacques Savary avait collaboré, mais également aux règlements de qualité dont les descriptions des produits et des méthodes de production mériteront une analyse approfondie.

20. Cf. Louis FONTVIELLE, « Les premières enquêtes industrielles en France, 1692-1702 », *Documents statistiques. Cahiers de l'I.S.E.A.*, III, juin 1969, p. 1089 et sqq.

21. Cf. aussi J.-Cl. PERROT, *art. cit. supra* n. 10, *passim*.

de quoi augmenter considérablement son MANUEL MERCANTILLE, comme il avait coutume de le nommer. Et enfin il crut lui avoir donné toute la perfection dont un Ouvrage de cette nature & entrepris pour lui seul, pouvoit être capable, en ajoutant aux articles qui sembloient en avoir besoin les Edits, Ordonnances, Arrêts, Jugements, & Reglements qui y avoient rapport, particulièrement pour les Portées, les Aunages, & les qualitez de toutes les sortes d'étoffes de Lainages, tant Françaises qu'Etrangères qui étoit l'essentiel & le principal objet de sa commission »²².

C'est dans cette phase que l'ouvrage rencontre un certain intérêt public qui pousse à un élargissement de ses sources, où entrent désormais les mémoires et les états des inspecteurs des manufactures, les rapports des consuls français dans les ports étrangers, les récits de voyages et une avalanche de renseignements imprimés et non imprimés qui monteront, surtout après 1700, vers les rédacteurs par des voies aussi différentes que le Conseil de commerce, l'Académie des sciences, les collectionneurs privés ou le « dépôt public », que constituent les magasins des libraires Saugrain et Prault²³.

Ces derniers éléments suffiraient à montrer que le *Dictionnaire*, s'il est impensable sans l'impulsion du pouvoir qui y voit un instrument de sa politique commerciale²⁴, s'insère aussi dans un mouvement plus large. Philémon-Louis Savary fait lui-même état de la *mode*, qui favorise les entreprises encyclopédiques²⁵. Plus parlantes encore sont les références à des textes qui, tout en renouant avec des genres très anciens comme les traités tinctoriaux, font de la connaissance des marchandises une science — comme le *Traité des drogues* de Pierre Pomet (1695) que prolongent des mémoires de Tournefort, Lemery, Jussieu, Geoffroy, Homberg et autres²⁶. La « mise en écriture » aboutit ici à une sorte d'histoire naturelle des matériaux du commerce des hommes, dont le statut entre la science et la pratique reste encore très imprécis. L'« élargissement discursif » du manuel se poursuit sur la seule pente du *fait sûr*, de la description plus ample et plus exacte. Il est à noter que Philémon-Louis Savary ne saisissait apparemment pas la dimension sémiologique de son entreprise. Il continuait, en élargissant les bases du travail, à considérer le dictionnaire comme un perfectionnement du « manuel » de feu son

22. *Dictionnaire universel*, éd. 1723, vol. I, p. XIX.

23. *Ibid.*, et J.-Cl. PERROT, *art. cit. supra* n. 10, *passim*.

24. L'ouvrage, qui avait le soutien du Conseil de commerce, servait aussi à l'information de la noblesse, que le pouvoir cherchait à attirer vers le commerce de gros.

25. *Dictionnaire universel*, *op. cit. supra* n. 22, p. XV.

26. *Ibid.*, p. XXIV.

frère, dont la présentation de tout le savoir disponible concernant la sphère du commerce selon le *methodus alphabetica* définissait à ses yeux le caractère pratique²⁷.

4. L'APORIE DU GENRE

Les aspects problématiques de cette approche sont cependant immédiatement soulevés. Daniel Defoe ironise, à peine un an après la parution du premier volume de Savary des Bruslons, sur ce *savoir sans expérience*²⁸. Le caméraliste allemand H. G. Zincke note, au moment de la publication d'une adaptation allemande du dictionnaire, que ce savoir ne livre au fond que le matériau pour une vraie science du commerce²⁹. Malachy Postlethwayt, qui traduira le dictionnaire en anglais, développe des arguments semblables dans *A Dissertation on the Plan, Use and Importance of the Universal Dictionary of Trade and Commerce* (1749) ; ce texte pille dans ses passages théoriques l'*Essai* de Cantillon, que l'auteur semble avoir connu dans une version manuscrite en langue anglaise³⁰.

Rétrospectivement, il est intéressant de noter que toutes ces critiques et tentatives d'adaptation mettent l'accent sur les rapports entre *théorie* et *pratique* en privilégiant tantôt l'une tantôt l'autre ou en promettant de les unir. Postlethwayt va jusqu'à frapper une formule qui résume assez bien la difficulté à laquelle il se heurte et qui constitue l'aporie du genre : « Reiterated practice united with the rational Theory »³¹. L'idée implique l'existence d'un *lieu*, que Postlethwayt baptise 'comptoir public', où l'expérience contrôlée et réfléchie du commerce deviendrait la

27. Déjà le *Parfait négociant* de Jacques Savary se distinguait des autres manuels de l'époque par un index assez volumineux, qui comptait pour beaucoup dans le succès de librairie de l'ouvrage.

28. Daniel DEFOE, *The Complete English Tradesman*, Londres, 1726, vol. I, p. III-IV. Defoe, qui avait été un marchand (sans grand succès), était auteur de plusieurs manuels à l'usage des marchands. Son *The Complete English Tradesman* écrit en « lettres familières » connaîtra un énorme succès.

29. Cf. Eugen WEBER, *Literaturgeschichte der Handelsbetriebslehre*, Tübingen, 1914 (réimpression, Francfort, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1967), p. 48 ; la remarque de Zincke allait inspirer diverses tentatives de former un *systema scientiae rei mercatoriae*, dont les plus connues sont celles de Ludovici, de May et Leuchs, dont Eduard Weber donne une analyse détaillée dans le plus pur style de l'histoire des dogmes de l'économie privée.

30. Cf. Anita FAGE, « La vie et l'œuvre de Richard Cantillon », in Richard CANTILLON, *Essai sur la nature du commerce en général*, Paris, I.N.E.D., 1952, p. XXXIX.

31. Malachy POSTLETHWAYT, *The Public Counting-House*, Londres, 1751, p. 21.

règle³². C'est la version pédagogique d'une solution difficile à trouver.

En France, ces thèmes apparaissent à peu près au même moment. Jean Larue, qui est négociant à Lyon, donne avec sa *Bibliothèque des jeunes négocians* (1747) un ouvrage qui reprend, vraisemblablement sans les connaître, les observations de Daniel Defoe³³. Pour restituer l'expérience, il se sert des lettres fictives d'un négociant « se méfiant du savoir de la personne qu'il a pris pour tenir les livres de son commerce »³⁴. Mais Larue ne possède pas le talent et la perspicacité pessimiste d'un Defoe ; la narration tourne chez lui à une fiction d'utilité pédagogique, qui réaffirme un vieux topos :

« En donnant à la fiction, par le moyen de ces pièces imitées, les apparences sensibles de la réalité le Maître parviendra aisément à donner à son Élève cette précieuse espèce de pratique qui ne s'acquiert qu'après un long travail chez un habile Négociant »³⁵.

Il lui manque surtout la dimension politique qui est omniprésente chez ses confrères britanniques. Là où Postlethwayt plaide pour l'union entre la pratique et la théorie et pense non seulement au négociant, mais aussi à l'homme d'état et au sénateur (*statesman and senator*)

« because the knowledge and practice of the merchant, is applicable to the most profound political discernment in affairs relative to the interest of national commerce »³⁶,

32. Postlethwayt projetait en effet de créer avec l'aide du marchand londonien John Royston une « Institution mercantile ». Ce type de collège commercial sous la forme d'une *boarding school* n'était à l'époque pas rare en Angleterre. Bien que le prospectus de 1751 donne cette institution pour existante, rien n'indique que Postlethwayt ait pu réaliser les projets pédagogiques qu'il a exposés au public au moins à trois reprises. Pour l'enseignement commercial en Angleterre, cf. Nicholas HANS, *New Trends in Education in the Eighteenth Century*, Londres, 1951, p. 63 et sqq.

33. *La Bibliothèque des jeunes négocians...* par J. L..., Négociant à Lyon, ... Lyon, chez les frères Bruyset, 1747. Un deuxième volume paraîtra en 1748 chez le même libraire. Jean Larue ne se dit d'ailleurs pas à tort négociant à Lyon. Nous possédons un témoignage qui le laisse voir agir à Cadix en juin 1753, où il apporte avec lui pour 80.000 l. de marchandises tout en tentant de réunir des informations « pour un livre sur le commerce de cette place ». Son correspondant sur place est Antoine Granjean, qui la même année commande à un autre correspondant lyonnais douze exemplaires d'une réimpression du Savary des Bruslons, qui venait de sortir des presses des frères Crammer à Genève, pour les vendre aux Français de Cadix. Cf. pour ces détails : François DORNIC, « Le commerce des Français à Cadix d'après les papiers d'Antoine Granjean, 1752-1774 », *Annales E.S.C.*, 3, 1954, p. 314-315.

34. J. LARUE, *op. cit. supra* n. 33, vol. 1, Préface (non paginée).

35. *Ibid.*, vol. 2, préface.

36. M. POSTLETHWAYT, *op. cit. supra* n. 31, p. 21.

Larue a une autre obsession, car il conçoit son manuel comme un guide fidèle

« pour [...] faire parvenir [les élèves] & les maintenir non seulement dans une fortune aussi solide que sage, mais encore à quelque chose de plus : à la Noblesse »³⁷.

En la définissant par la candeur et la probité, qui forment la « droiture qui caractérise la vraie Noblesse, le Négocio & ceux qui négocient »³⁸, il donne à ce but un tour, qui peut être interprété comme une position éclairée, mais qui se confine dans la motivation sociale. Le procédé d'un apprentissage par fiction interposée finit de ce fait par prendre l'allure d'un détour pédagogique qui remplace, plus qu'il ne restitue, l'expérience évoquée chez Defoe. D'autres auteurs affirment dans la même période l'importance de la distinction entre ce qui peut se réduire en principe et ce que l'on acquiert par l'usage que l'on en fait chez les négociants³⁹. Leur plaidoyer revêt déjà une allure technique qui tranche avec la réalité de l'apprentissage d'une autre façon que la fiction de Larue.

La formulation théorique du problème ne se trouve que sous la plume de Turgot vers 1759⁴⁰. Elle repose sur une distinction nette de deux formes de savoir. La première se présente comme une phénoménologie du fait commercial.

« Embrasser dans toute son étendue et suivre dans ses révolutions continuelles l'état des productions naturelles, de l'industrie, de la population, des richesses, des finances, des besoins et des caprices mêmes de la mode chez toutes les nations que le commerce réunit, pour appuyer sur l'étude approfondie de tous ces détails des spéculations lucratives [...] ce n'est encore qu'une partie de la science du commerce »⁴¹.

L'autre se veut sa « physiologie ». Ce qui importe, est de

« découvrir les causes et les effets cachés de cette multitude de révolutions et de leurs variations continuelles ; [de] remonter aux ressorts simples

37. J. LARUE, *op. cit. supra* n. 33, vol. 1, Préface.

38. *Ibid.*

39. Elle est surtout caractéristique des grands manuels de comptabilité, comme de ceux de Desaguillier et de La Porte, qui tentent d'établir une notion d'expertise autre que celle donnée par statut professionnel de l'expert-comptable.

40. Dans l'*Éloge de Vincent de Gournay*, rédigée à l'intention de Marmontel, qui s'en sert pour une notice nécrologique parue dans le *Mercur* d'août 1759. Nous citons ce texte d'après : TURGOT, *Écrits économiques*, préf. Bernard CAZES, Paris, Calmann-Lévy, 1970, p. 79 et sqq.

41. *Ibid.*, p. 82.

dont l'action, toujours combinée et quelquefois déguisée par les circonstances locales, dirige toutes les opérations de commerce [...] »⁴².

Leur rapport implique l'enchaînement du commerce avec toutes les autres branches de l'économie politique⁴³. C'est donc dans la confrontation d'un savoir pratique et détaillé et d'une analyse causale des variations des ensembles auxquels il s'applique, qu'il faut chercher la solution.

Un aspect fondamental ne fait que transparaître dans ces premières observations : l'importance du fait micro-économique dans le raisonnement de Turgot. Elle fait la différence avec les énormes difficultés dans lesquelles se débattait par exemple un auteur comme Postlethwayt. Sa méthode inductive mène le lexicographe anglais, malgré la référence à la « théorie rationnelle », à multiplier les points-de-vue, à privilégier la collecte des données⁴⁴

« for without those facts and materials, there can be no satisfactory reasoning, by figures, upon national affairs ; we can neither judge to good purpose of the affairs of our own country, or of any other ; for he that would make himself useful to his own state, with regard to its policy and government, should first furnish himself amply with as much real matter, concerning the condition of the trading interest of his own state, as he can : wherein, provided he attains to a competent knowledge, he will the more easily and certainly discover that of other kingdoms and empires. »

Sa conception de l'acquisition d'un savoir compétent suit le modèle de l'apprentissage. Il suffit d'avoir *pratiqué* assez longtemps et de manière assez étendue les « vrais faits » (*real matter*) pour les faire parler. La difficulté épistémologique qui surgit au moment du passage de la pratique à la théorie est escamotée derrière un vague appel à l'arithmétique politique (*reasoning by figures*), et dans l'exécution tout se ramène chez Postlethwayt finalement à un réalisme statistique assez naïf (*matter concerning the trading interest of ones own state*). Turgot, en utilisant des termes assez proches⁴⁵, perçoit au contraire non seulement le caractère médiat de *tout* savoir, mais opte pour un modèle d'interaction, qui laisse la place à une analyse rigoureusement causale. Là où Postlethwayt, comme tant d'autres, cherche à illustrer la justesse de

42. *Ibid.*

43. *Ibid.* : « ... saisir ces rapports compliqués par lesquels le commerce s'enchaîne avec toutes les branches de l'économie politique... »

44. M. POSTLETHWAYT, *op. cit. supra* n. 31, p. 26.

45. Turgot connaissait-il les prospectus de Postlethwayt ? C'est assez vraisemblable, car l'adaptation du *Dictionnaire* de Savary par Postlethwayt, parue en 1751, a dû piquer la curiosité de Turgot — surtout parce qu'elle était d'origine anglaise.

l'équation entre *the knowledge and practice of the merchant* et *the most profound political discernment*, Turgot veut « démêler, dans les hasards des événements et dans les principes d'administration adoptés par les différentes nations d'Europe, les véritables causes de leurs progrès ou de leur décadence dans le commerce [...] »⁴⁶.

5. CONTINGENCES ET PORTÉE THÉORIQUE D'UN DIALOGUE MANQUÉ

La portée théorique de ce projet, que Turgot prête en 1759 à Vincent de Gournay, tient évidemment à ce qu'il dépasse le seul fait économique pour envisager en fin de compte une sorte de praxéologie générale. Dans cette perspective, le développement des connaissances et l'évolution des formes de savoir, la révolution sémiologique du siècle précédent, cessent d'être des éléments désintégrant pour devenir des moments d'une différenciation progressive et généralisée du savoir humain⁴⁷.

Sous ces prémisses, Turgot peut réintroduire dans sa présentation du problème toutes les contingences d'une constellation qu'il juge essentielle, peut-être décisive, dans le développement de la pensée économique. *L'Éloge de Vincent de Gournay* est de ce seul fait un texte clef, car il nous livre, avec l'esquisse d'une solution théorique des rapports entre le discours commercial et l'économie politique, les contours relativement précis de la constellation sociologique, à laquelle on doit la rapporter : celle d'une administration aux prises avec une véritable guerre économique que lui impose la rivalité franco-anglaise depuis le début des années quarante et qui s'est progressivement doublée d'une vaste querelle idéologique en France où l'on ne cesse, à tort ou à raison, de faire appel à la science du commerce⁴⁸.

Déjà en 1734, l'abbé Prévost donnait, dans le quatrième tome de son livre, *Le Pour et le Contre, ouvrage périodique d'un goût nouveau*,

46. *Op. cit. supra* n. 40, p. 82.

47. La complexité croissante du savoir commercial est un lieu commun dans les années soixante du XVIII^e siècle. Louis DE LAURAGUAI formule, dans son *Mémoire sur la Compagnie des Indes, précédé d'un discours sur le commerce en général*, Paris, 1769, p. 4, assez correctement cette impression quand il note : « Il étoit naturel que le progrès de la science du commerce, & par conséquent que toutes les questions qui peuvent s'élever aujourd'hui sur sa nature et son utilité devinssent très-fines & très compliquées. » Lauraguais pense qu'un peu de « finesse » commerciale peut parer à cette évolution et s'oppose aux « spéculations » de réformateurs comme Morellet et Turgot.

48. Sur l'aspect administratif, cf. J. HOOK, « Oeconomie, commerce et administration en France dans la première moitié du XVIII^e siècle », in Werner PARAVICINI, Karl Ferdinand WERNER, eds, *Histoire comparée de l'administration (IV^e-XVIII^e siècles)*, Munich, Artemis, 1980, p. 539 et sqq.

le ton de ce débat à rebondissements en développant à l'aide de l'exemple anglais les arguments qui pouvaient parler pour ou contre la dignité du commerce⁴⁹. Dans un genre qui se propose ouvertement de cultiver le paradoxe, l'abbé Prévost ne pouvait pas ne pas aller jusqu'aux extrêmes. Il tente de les concilier par le recours, néanmoins très ambigu dans sa formulation, à une pédagogie bienfaisante qu'il prête aux Anglais⁵⁰.

« C'est pour relever encore la dignité du Commerce, que les Anglois ont soin de le faire considérer à leurs enfans par tous les endroits qui peuvent l'anoblir. Ils ne les accoutument pas seulement à le regarder comme une source d'abondance & de richesses ; mais l'honorant du nom de *Science*, dont ils prétendent trouver les principes dans la raison & dans la nature des choses, ils le leur representent de bonne heure comme le lien le plus ferme & le plus aimable de la société humaine. »

En 1756 un autre abbé, l'abbé Coyer, soulève avec sa défense de *La Noblesse commerçante* une vraie tempête, qui lie dès lors la controverse au problème des fondements sociaux de l'état monarchique⁵¹. Désormais, le débat prend un tour idéologique. Grimm l'épingle justement quand il remarque qu'il faudrait avoir des vaisseaux, avant de songer à y mettre la noblesse, et ne pas les avoir laissé écraser par la marine anglaise⁵².

La position de Turgot s'apparente à cette observation cynique du baron allemand, qui n'aimait guère les marchands. Mais le refus du débat d'idées est chez lui tout autrement motivé. Au lieu de se référer à l'expérience immédiate, son jugement postulait une démarche différente dans son principe. *L'Éloge de Vincent de Gournay* l'illustre d'autant plus nettement que Turgot y met en scène une biographie modèle. Du marchand accompli, qui connaît son métier, M. de Gournay passe, sous les yeux du lecteur, à la fonction d'un observateur qui sait « remonter aux ressorts simples dont l'action, toujours combinée et quelquefois déguisée par les circonstances locales, dirige toutes les opérations du commerce »⁵³. Sa vie devient ainsi le paradigme

49. Antoine-François PRÉVOST, *Le Pour et le Contre*, réimpression, Genève, Slatkine Reprints, 1967, t. I, p. 277 et sqq.

50. *Ibid.*, p. 278.

51. Cf. Guy RICHARD, *Noblesse d'affaires au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1974, p. 54 et sqq.

52. Cité d'après G. RICHARD, *op. cit. supra*, p. 60.

53. TURGOT, *op. cit. supra* n. 40, p. 83.

d'une évolution nécessaire et lui prête en quelque sorte la force de l'exemple⁵⁴.

La faiblesse de ce procédé pédagogique, qui est vraisemblablement un portrait assez véridique du « contexte de découverte », c'est le rôle peu explicite que Turgot donne à la théorie économique du commerce. L'auteur la place pudiquement entre deux points-virgules⁵⁵ :

« ... reconnaître ces lois uniques et primitives, fondées sur la nature même, par lesquelles toutes les valeurs existant dans le commerce se balancent entre elles et se fixent à une valeur déterminée, comme les corps abandonnés à leur propre pesanteur s'arrangent d'eux-mêmes suivant l'ordre de leur gravité spécifique [...] »

Mais grammaticalement, cette incidente lie en fin de compte correctement les deux discours que Turgot s'efforce de distinguer car les deux autres parties de la phrase font place l'une à la pratique commerciale et l'autre à l'économie politique⁵⁶.

Le développement systématique de cette intuition théorique est dû à la plume de l'abbé Morellet qui s'est laissé entraîner par le groupe constitué autour de Daniel Trudaine et de Turgot à réunir la documentation pour un *Nouveau dictionnaire de commerce*⁵⁷. Le prospectus de cette entreprise paraît en 1769, au moment où le débat économique et l'offre de l'information commerciale imprimée sont à leur plus haut niveau⁵⁸.

Or depuis 1760, la production de manuels commerciaux se partage plus que jamais entre ouvrages techniques et manuels d'initiation. Il est significatif que cette oscillation entre la pédagogie et l'idéologie économique soit alors présentée au public comme un argument de vente. Le *Dictionnaire portatif de commerce* qu'impriment en 1760 les frères

54. *Ibid.*, p. 82 : « Si la situation actuelle où se trouvait M. Vincent le déterminait à s'occuper de la science du commerce sous le premier de ces deux points de vue [*scil.* celui du négociant à la différence de celui de l'homme d'État], l'étendue et la pénétration de son esprit ne lui permettraient pas de s'y borner. »

55. *Ibid.*, p. 82.

56. Les deux autres parties de la phrase sont citées *supra*, p. 66-67.

57. À ce propos, cf. J.-Cl. PERROT, *art. cit. supra* n. 10. Le projet s'intègre parfaitement dans l'entreprise de propagande économique et administrative autour de Daniel Trudaine.

58. *Prospectus d'un nouveau dictionnaire de commerce par M. l'abbé Morellet. En cinq volumes in-folio proposés par souscription* ; nous citerons d'après le reprint préfacé par J.-Cl. PERROT, Munich, Kraus Reprint, 1980.

Philibert à Copenhague le dit dans le plus pur style d'une lettre circulaire aux commettants⁵⁹.

« Nous comptons qu'il y aura 6 à 8 vol. in 8° de 25 à 30 feuilles chacun, à 3 schil. Danois, ou 3 sols de France la Feuille, grand papier. Celui-ci contient 30 feuilles, qui font 90 schil. Dan. ou L. 4.10. de France. Ainsi ceux qui ne peuvent acquérir ni l'*Encyclopédie*, ni le *Dictionnaire de commerce*, ni le *Journal œconomique* &c. auront pour un prix modique les meilleurs articles de leur goût & dont ils ont principalement besoin. »

La table des articles du premier volume aligne parmi d'autres les articles suivants : Dentelle (*Méthode de faire la*) [...], Dragée, *pour les Armes* [...], Drap [...], Ellebore, *Plante médicinale* [...], Filtrer, *Hist. Nat.* [...], Finances, *Économ. politique* [...], Fonds publics d'Angleterre [...], Fonderie, *Métallurgie & Minéralogie* [...], Foulon (*Draperie*) [...], Fusion [...]⁶⁰.

En 1761, le *Dictionnaire du citoyen*, qui paraît à Paris, se veut également, à la fois un *abrégé historique, théorique et pratique du commerce*⁶¹. Sa longue préface passe d'observations sur la force industrielle de l'Inde à la géopolitique du moment en annonçant que les colonies d'Amérique septentrionale, une fois toutes conquises par la Grande-Bretagne, « n'étant plus divisées d'intérêts entr'elles, profiteront de cette unanimité pour secouer le joug de l'Europe [...] »⁶². L'année suivante un *Manuel historique, géographique et politique des négocians ou Encyclopédie portative de la théorie et de la pratique du commerce* donne à toutes ces observations un tour manifestement plus politique⁶³ :

« L'esprit du Commerce devenant aujourd'hui l'esprit dominant en Europe, & devant faire désormais une partie essentielle de la politique de toutes les Puissances, doit nécessairement percer jusques dans le Conseil des Monarques. On doit s'accoutumer à regarder le Commerce non comme une chose accessoire & subalterne, mais comme une affaire principale & comme la véritable source des richesses & du pouvoir. »

59. *Dictionnaire portatif du commerce contenant la connoissance des marchandises de tous les pais ; ou les principaux & nouveaux articles concernans le commerce & l'œconomie rustique ; les arts, les manufactures, les fabriques, la minéralogie, les drogues, les plantes, les pierres précieuses, &c. &c.*, Copenhague, chez les Frères C. & A. Philibert, t. III, 1762, Avis (préliminaire).

60. *Ibid.*, Table des articles.

61. Honoré LACOMBE DU PRÉZEL, *Dictionnaire du citoyen...*, Paris, 1761.

62. *Ibid.*, Préface, p. XVI.

63. *Manuel...*, Lyon, chez Jean-Marie Bruyset, 1762, Préface, p. XXI.

On notera que le titre récapitule par une addition étonnante les diverses étapes de la « pensée commerciale » jusqu'à sa date de parution.

Le prospectus de Morellet généralise d'entrée une observation tout à fait comparable⁶⁴ :

« Lorsqu'une partie intéressante des connoissances humaines, difficile à traiter par la multitude & la variété des faits qu'elle embrasse & par la nature abstraite de ses principes, a été agitée pendant quelque tems dans beaucoup d'écrits ; qu'on a recueilli une grande partie de ces faits & qu'on s'est élevé à plusieurs de ces principes ; la science semble attendre alors un nouveau genre de travail, qui consiste à rapprocher des matériaux épars & à en former un de ces édifices réguliers où l'on met en dépôt les richesses de l'esprit humain, & qui sont, dans le dédale de ses connoissances, des espèces de centres d'où il reconnoit avec facilité les routes qu'il a déjà parcourues & l'entrée de celles qui lui restent à parcourir. »

Il la ramène à une constatation que Turgot aurait pu formuler dans la conversation⁶⁵ :

« La science de l'économie politique paroît être arrivée de nos jours à cette époque de ses progrès. Un nombre considérable de faits ont été mieux connus & mieux constatés ; on en a recherché les causes avec sagacité, la pratique s'est étendue & la théorie s'est perfectionnée. Il est tems de réunir ces connoissances & de les déposer dans un Ouvrage qui par son étendue & par sa forme puisse les répandre & peut-être en accélérer les progrès. »

Méthodologiquement, Morellet s'en tient étroitement à la démarche analytique proposée dans *l'Éloge de Vincent de Gournay* qui, partant de l'acte de l'échange et des opérations de commerce, construit par de multiples rapprochements entre principes et faits une *théorie des opérations générales et communes du Commerce* ; son couronnement forme une *théorie du commerce en général*, qui étudie « en grand, & abstraction faite de tous les détails, les sources, les matières, les loix, les moyens & les effets du Commerce [...] »⁶⁶.

Un autre aspect essentiel du projet de Morellet, ce fut la tentative de maintenir, malgré l'option analytique, la présentation de cet ensemble de connaissances sous la *forme pratique* d'un instrument alphabétique, dans lequel les faits et les notions clefs devaient apparaître dans leurs multiples liaisons⁶⁷. Mais l'exécution d'un tel plan aurait impliqué de

64. Abbé MORELLET, *op. cit. supra* n. 58, p. 1-2.

65. *Ibid.*, p. 2.

66. *Ibid.*, p. 326.

67. *Ibid.*, p. 343 (renvois).

remonter le cours de la révolution sémiotique que les manuels marchands avaient connue depuis le début du XVIII^e siècle. S'il avait été réalisé, il aurait dû se présenter comme la forme instrumentale d'une théorie de la pratique commerciale. On aperçoit ici aisément l'aspect utopique de l'entreprise de Morellet, qui transparaît aussi dans les accents quasi hégéliens au début de ce prospectus longuement cité.

Les grandes entreprises encyclopédiques de la deuxième moitié du XVIII^e siècle lui tourneront assez résolument le dos en adoptant la doctrine physiocratique, puis smithienne⁶⁸. Face à ce discours économique dominant, celui de la pratique commerciale devra désormais se cantonner dans le domaine du discours technique.

Jochen HOOK,
Université de Bielefeld.

68. C'est surtout le cas de l'*Encyclopédie méthodique*. Cf. J.-Cl. PERROT, « La statistique dans le premier dictionnaire d'économie politique en langue française », in Mohammed RASSEM, Justin STAGL, eds, *Statistik und Staatsbeschreibung in der Neuzeit, vornehmlich im 16-18. Jahrhundert (...)*, Paderborn, Ferdinand Schöningh, 1980, p. 371 et sqq.